# Communiqué de Presse

Réf.:LUP/06.03.2008

Neuchâtel, le 6 mars 2008. La police cantonale neuchâteloise communique:

## Les nombreux défis d'une police en pleine mutation

M. Jean Studer, Conseiller d'Etat, Chef du Département de la justice, de la sécurité et des finances et M. André Duvillard, Commandant de la Police neuchâteloise ont dressé ce matin un état des lieux des réformes en cours et des principaux défis qui attendent la police neuchâteloise.

*Police neuchâteloise*

La nouvelle Loi sur la police neuchâteloise (LPol) est entrée en vigueur le 1er septembre 2007. A ce jour, 19 communes ont intégré la police neuchâteloise unique et signé avec elle un contrat de prestation. 2 communes supplémentaires la rejoindront au mois de juillet alors que 24 autres ont d'ores et déjà manifesté leur intention d'adhérer. Concrètement, cela se traduit par plus de 53 policiers et agents de sécurité publique transférés et des mandats de prestations effectifs pour un total de près de 41 équivalents temps plein.

Le déploiement sur tout le territoire cantonal d'une police de proximité efficace tout en maintenant un haut niveau de qualité en matière d'intervention d'urgence, de police judiciaire, de sécurité publique et routière, requiert une réforme profonde de l'organisation des ressources et des responsabilités. C'est tout l'enjeu du projet de qui rendra son rapport au Conseil d'Etat d'ici l'été 2008.

En parallèle, la police neuchâteloise vient de mettre en service son nouveau système de géo-positionnement individuel des policiers via leur téléphone portable GPS. Le système basé uniquement sur des technologies civiles a été développé au sein même de la police neuchâteloise en collaboration avec la haute école ARC ingénierie du Locle. Il s'intègre totalement dans l'infrastructure logicielle de la centrale d'alarme et d'engagement. La localisation permanente des patrouilles permettra notamment une gestion plus rationnelle des interventions d'urgence ainsi qu'à terme, une plus grande précision dans le compte-rendu de nos prestations envers les communes.

*Euro 08*

La police neuchâteloise fournira 25 policiers qui seront engagés en dehors du canton pendant toute la durée de l'Euro 08. Il s'agit de 7 accompagnateurs de po-

liciers étrangers, 2 officiers d'état-major et 16 gendarmes qui rejoindront le détachement du groupement romand de maintien de l'ordre engagé à Genève.

A Neuchâtel, le défi consiste à assurer la sécurité de l'équipe du Portugal et la gestion les foules des spectateurs et de fans sur les lieux de projection publique, aux alentours de l'hôtel Beau-Rivage ou au stade de la Maladière lors des entraînements publics. Pendant tout le mois de juin, la police neuchâteloise constituera un détachement spécial d'environ 85 policiers chargés des missions de sécurité liées à l'Euro 08. La planification et l'engagement de ce détachement selon la philosophie des 3D (Dialoguer, Désamorcer, Défendre) se font en étroite collaboration avec la police de la ville de Neuchâtel et avec PriSec, le consortium en charge de la sécurité privée d'Euro 08.

Pascal Luthi
Planification & information
Police neuchâteloise
032 888 9500

WEB: http://www.ne.ch/police
RSS: http://www.ne.ch/neat/site/jsp/rss/rss.jsp?id=6012